

# CØNTRE LA LOI TRAVAIL NUMÉRO 2 !

Seul 1 électeur sur 7 a voté pour le programme de Macron aux élections législatives. Pourtant, **il veut imposer une super loi El Khomri** en passant par ordonnance pour éviter les amendements. **Son projet, c'est :**

- **Créer un droit du travail différent dans chaque entreprise :** les salaires, les conditions de travail ou les protections en cas de licenciement seront négociés dans l'entreprise et pourront être moins favorables que la loi !
- **Supprimer les aides aux personnes licenciées :** aujourd'hui, un plan de sauvegarde de l'emploi (reclassement, formations, primes de départ) est obligatoire après le licenciement de 10 personnes. Ce seuil va être relevé : **des milliers de salariés licenciés seront sans aide.**
- **Donner plus de pouvoir aux employeurs,** en leur permettant de convoquer des référendums d'entreprise pour déroger au droit.
- **Casser le CDI** avec la création du CDD de chantier que l'employeur peut rompre à tout moment sans verser d'indemnité. En plus, le travail de nuit facilité et le renouvellement illimité du CDD sont envisagés.
- **Désarmer les salariés,** avec la fusion du comité d'entreprise, du comité hygiène sécurité et conditions de travail et des délégués du personnel en une instance, avec moins de droits et discutant par internet avec l'employeur.
- **Etablir des barèmes aux prud'hommes : les employeurs hors-la-loi mettront de côté la somme nécessaire pour licencier illégalement** syndicalistes, femmes enceintes, salariés âgés...

**Rassemblement le mardi 12 septembre 2017**

**Place J. Jaurès, St-Gaudens à 17 heures**

**A l'issue du rassemblement, AG au local FI**

**6 rue du Moulat**